

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

---

## 1. GENERALITES

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toute vente de produits (matériel et/ou logiciel) et/ou prestation de services conclues, en France ou dans tout pays.

Nous ne pouvons être liés par aucun autre document, notamment prospectus ou catalogues (qui n'ont qu'une valeur indicative).

Toute condition posée par le client, contraire avec les présentes, nous est inopposable.

Le retard dans les délais de livraison ne peut donner lieu à indemnité ou annulation de la commande, et notamment dans les cas suivants :

- les conditions de paiement n'ont pas été observées ;
- force majeure ou événement propre à retarder ou suspendre la livraison des marchandises.

## 2. CONDITIONS DE PAIEMENT

A moins qu'il n'en soit autrement stipulé dans notre offre (devis ou pro forma) acceptée par le client, nos factures ou leurs soldes sont payables comptant à réception des factures.

Toute somme non payée aux échéances prévues donnera lieu de plein droit et sans mise en demeure préalable, au paiement d'intérêts de retard au taux d'intérêt légal, et ce jusqu'au paiement intégral de la somme due. Les frais de recouvrement contentieux seront à la charge de l'acheteur.

## 3. RESERVE DE PROPRIÉTÉ

Nous nous réservons la propriété des produits et/ou prestations jusqu'au paiement intégral du prix convenu. Le client s'engage à ne pas utiliser sous quelques formes que ce soit, directement ou indirectement, tout ou partie des produits et/ou des prestations fournies jusqu'au paiement intégral du prix convenu.

## 4. EMBALLAGE ET EXPEDITION

Nos produits sont vendus départ atelier emballés par nos soins sauf stipulation contraire. Dans tous les cas, ils voyagent aux risques et périls du destinataire auquel il appartient à la réception des colis d'en vérifier l'état et de mentionner toutes constatations sur le bon du transporteur.

Pour être recevables, les réclamations pour vices apparents ou non-conformité doivent nous être signalées et confirmées par écrit (télécopie ou courrier) dans les 48 heures de la réception de la marchandise. Passé ce délai, nous ne pourrions intervenir.

## 5. RETOUR DES PRODUITS

Aucun produit ne pourra être retourné sans l'accord du vendeur. Le retour ne concerne que les produits n'ayant subi aucune modification. Les frais de transport sont à la charge du client. Aucun retour ne sera accepté après un délai de huit jours suivant la date de livraison.

## 6. GARANTIE ET MAINTENANCE

Nos produits sont garantis 12 mois, retour atelier. Cette garantie n'inclue pas une intervention sur site, mais seulement la réparation du produit défectueux. Les délais de réparations ne sont planifiés qu'une fois le matériel examiné.

Si le défaut constaté n'est pas couvert par la garantie\*, seule une location ou un rachat sera proposé pour le remplacement.

**\*Sont exclues de la garantie, les détériorations dues à une cause étrangère à l'appareil, à savoir les chutes, les fausses manœuvres, les utilisations non conformes à la notice, la foudre, la surtension secteur, les inondations, l'humidité ou le gel,...**

## 7. LIMITATION DE RESPONSABILITE

Notre responsabilité à l'égard du client ne peut en aucun cas excéder le coût des produits et/ou prestations concernés, déterminé par référence au prix net facturé au client pour lesdits produits et/ou prestations.

Nous ne pouvons être tenus responsables à l'égard du client ou de tiers de tout dommage direct ou indirect (y compris, et sans que cette indication soit limitative, perte de profit, frais financiers, préjudice commercial, action dirigée contre le client par un tiers, ...).

Aucune des deux parties ne sera tenue pour responsable vis à vis de l'autre pour non exécution ou retard dans l'exécution du présent contrat, qui serait dus à la survenance d'un cas de force majeure ou tout autre cause qui serait raisonnablement hors de son contrôle. Les dispositions du présent article ne pourront cependant en aucun cas dispenser une partie de l'obligation de régler à l'autre toute somme qu'elle lui devrait.

## 8. DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION - LITIGES

Les présentes conditions générales de vente sont régies par le droit français.

En cas de modification quelconque de la situation de l'acheteur, nous nous réservons le droit de résilier le marché ou d'exiger des garanties. Le défaut de paiement d'une livraison nous confère le droit de résilier les marchés en cours pour les fournitures restant à livrer, sans aucune formalité et sans réserve de dommages et intérêts.

De convention expresse et sauf report sollicité à temps et accordé par nous, le défaut de paiement de nos fournitures à l'échéance entraîne : - l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues, quel que soit le mode de règlement prévu (par traite acceptée ou non) - l'exigibilité, à titre de dommage et intérêts et de clause pénale d'une indemnité égale à 25% des sommes dues, outre les intérêts légaux et les frais judiciaires éventuels.

Tout litige est de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce ou administratif de Marseille.